L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

G. F. WEISSE, E. DUVERGER, N. DUFOUR, S. HARRY } Editeurs-Propriétaires

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 30 MAI 1860.

Nouvelle-Orléans,
MERCREDI MATIN, 30 MAI.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 50 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Texte à l'encan de ce jour.

Par Vincent, à l'Hôtel de Ville, rue de la Commune,—Propriété excellente située rue Tchoupitoulas, entre Nulle et Josephs.

Par F. Foucault, No 122, rue Bourbon—Meubles.

Par Blanc à Lécaunet, 69, rue de Chartres—Marchandises sèches pendant 60 days de crédit.

Par Mercat & Co. 28, rue de la Douane—Marchandises sèches.

Par B. Turpin, 55, Vieille-Levée—Fromage de Gruyère Cafés, Cigares, sardines, huile, eau-de-vie, whisky).

Par Placide J. Sipiot, à 9 heures, rue Toulouse, près d'Orléans—Meubles.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Une lettre de M. Miles Taylor.

L'honorable Miles Taylor, l'un des représentants de la Louisiane au Congrès, n'ayant pu se rendre à l'invitation qui lui avait été faite d'assister au grand meeting tenu dernièrement à New-York en faveur de M. Douglas, a adressé au comité de cette réunion une lettre que nous trouvons publiée en entier dans le *New-York Times*. Ce document acquiert d'autant plus d'importance que M. Taylor fait partie du comité national démocratique de Washington pour la campagne présidentielle. Nous croyons devoir en donner l'analyse.

L'honorable représentant, après s'être excusé de ne pouvoir assister à la réunion, et après avoir exprimé sa participation cordiale au but du meeting, rappelle l'importance d'une décision prompte et directe de la part du peuple pour empêcher toute la crise, qui afflige le pays, d'arriver à un rapide historique des causes qui depuis cent lieu en 1820 ne compromis du Missouri et de celles qui aucitèrent, en 1848, lors de l'adjonction de nouveaux territoires, une seconde mais encore agitation. M. Taylor mentionne les mesures du compromis de 1850. Trois principes distincts, dit-il, résultèrent à l'action du Congrès dans la formation des territoires, furent reconnus par le compromis. En voici la substance.

1. Le Congrès ne doit intervenir en aucune façon, par un exercice direct du pouvoir législatif, dans le règlement et le contrôle des institutions, ou des institutions locales et municipales des habitants d'un territoire.

2. Après l'organisation des gouvernements territoriaux, le pouvoir législatif, conféré au peuple du territoire, doit s'étendre à tous les sujets entiers de législation, qui peuvent s'accorder avec la constitution des États-Unis, de celle avec la constitution des États-Unis, de celle avec la souveraineté du peuple d'un territoire sera laissé entièrement libre de former et de régler ses institutions domestiques à sa manière, en se conformant seulement à la constitution des États-Unis, et

3. Les droits des citoyens des États du sud de diriger les esclaves, qu'ils pourraient juger convenable d'emmener avec eux dans les territoires, doivent être placés sous la protection entière des cours de justice des États-Unis. Le droit de posséder un esclave, de le diriger pour son travail, ne peut être aboli que par l'action des législatures locales qui l'ont établi. Tout plan de législation qui tendrait à priver un citoyen de sa propriété, sans procès légal, est contraire à l'esprit de la constitution.

Ces principes, continue M. Taylor, fut accepté comme mettant fin à la question fatale de l'esclavage dans les territoires. Cependant il faisait inhérente la restriction du compromis, Missouri sur la latitude. Aussi l'Assemblée des territoires du Kansas et du Nebraska donna-t-il lieu à une nouvelle lutte, et c'est grâce à l'union du parti démocrate au Nord comme au Sud que cette lutte a été supprimée. Ce qui a grandement le droit du Sud. Or c'est dans le maintien des mêmes principes qu'il faut chercher la préservation de l'union et la paix du pays, et ce résultat ne peut être obtenu que par le parti démocrate national rempli fidèlement son devoir envers le peuple.

L'orateur remue ensuite les événements qui, à Charleston, ont amené la scission. Il fait remarquer à la fraction fugueuse contenue dans la scène qui a désigné un commissaire, après avoir été admis comme représentants. Une minorité même prétend imposer ses volontés despotiques à la nation, et pour y parvenir, menace de briser le grand parti démocrate. M. Taylor, après avoir signalé l'existence d'une petite secte de démocrates *supérieure* qui ont la prétention non seulement de changer ou de modifier les doctrines du parti à lui seul, mais aussi de briser du fond en comble toutes les constitutions secrètes, au peuple à entrer, les candidats de leur choix, termine en ces termes :

Et maintenant qu'il me soit permis de poser une question. A qui semblent réellement les encouragements et leurs amis, si ce n'est à acheter à l'avance du prochain candidat démocrate pour la présidence. Se proposent-ils de mettre de côté les principes du compromis de 1850, de vouloir exiger toutes les questions sectionnelles au seul arbitrage du pouvoir des États-Unis, par ce que je trouve, et à la désobéissance à des décrets du Congrès, pour y être jugées par la majorité du peuple? Si cela est, qu'ils le disent hautement, auxquelles il ne survivra pas. Le seul moyen de maintenir et vaincre que les démocrates soient leurs convictions sur diverses propositions adoptées et enforcées à un moment d'une manière différente, et qu'ils se soumettent à la décision de la majorité démocratique, telle qu'elle est exprimée par la nomination faite par la convention à Baltimore, à laquelle ils ont refusé de participer. Si ils ne reconnaissent pas à cette nomination—et ils ne reconnaissent pas à cette nomination—est droit d'exiger ou plus haut, et je le déclare sans hésitation ni plus haut que ma conviction arrête est que cela ne terminera, si on se soumettait à leurs caprices extraordinaires, que la division et la ruine de notre parti démocrate.

C'est pas le moment pour la démocratie nationale, d'abandonner ses troupes et de se sauver devant le feu de l'ennemi. Le temps par que ce soit est le plus pressé. Dans la crise présente, en ce jour qu'en temps ordinaire, c'est le devoir de chaque parti démocrate de rester fidèle aux principes qui ont précédemment couverte son organisation. Conserver l'union au sein du parti démocrate, c'est conserver l'union au sein de la nation, il n'est pas d'autre objet à atteindre. Que la nation qui va s'assembler contre les accusés de la cause du sectionnalisme, partisan du pied de guerre, et qu'elle se prouver, et qu'elle soit convaincue qu'elle désire faire adopter en tous lieux et par tout le peuple la nationalité, plutôt que tout autre, et c'est ce qui, je crois, sera le premier vœu à prendre par la Convention nationale, lorsqu'elle s'assemblera à Baltimore le 18 juin prochain. Si cet objet n'est pas une résolution pour lui que c'est la pensée de la Convention que vous personne qui y entre et prend part à ses délibérations est engagée d'honneur à se soumettre à ses décisions et à appuyer de son vote le candidat. Avec toute autre règle que celle-ci, les désagréments qui ont la chance de tester un jeu politique sur le principe *chacun pour soi*, et le parti—le vrai parti—est exposé à être démembré, quand la fatalité a déjà commencé par l'apparition dans la lice, en faveur de candidats différents, de huit candidats différents.

Mutinerie dans la baie de New-York.—Le mercredi 23 mai, au moment où le navire Robert P. Storer descendait la baie de New-York pour se rendre à Liverpool, les matelots ouvrirent de fermer la cabine d'avant où l'équipage avait des liqueurs cachées, pendant tout les matelots se trouvant déjà à moitié ivres. Ils tirent alors plusieurs coups de haches, de hachoirs, de couteaux et de pendules et répondaient vers la chambre où ils furent renfermés par le capitaine et le commandant. Un combat désespéré s'engagea. La police avait pendant ce temps abaissé les cordages nationaux et deux bateaux de la police du port vinrent à bord. On arrêta plusieurs des meneurs, dont l'un, le nommé Craig avait reçu une balle de pistolet dans le bras gauche. Le second maître a été aussi grièvement blessé. Les autres matelots, dont l'un, le matelot